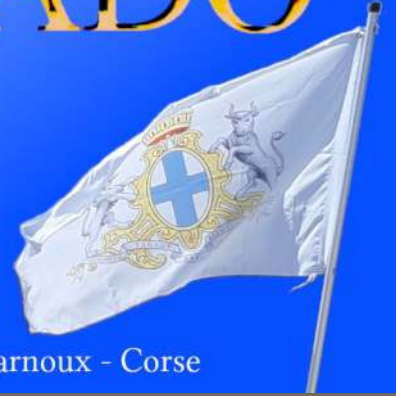




L'ACAMPADO

*"Soyez toujours prêts à témoigner
de l'Espérance qui est en vous."
(1Pet 3.15)*

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Alleins - Carnoux - Corse



VIVE LE CHRIST-ROI !

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

Avec ce numéro nous célébrons l'une des trois fêtes royales de Notre Seigneur Jésus-Christ. En effet, nous avons eu les Rameaux qui chantaient le Roi de la Jérusalem Céleste en commémorant l'accueil solennel de Jésus dans la cité sainte. Nous avons eu ensuite la Fête-Dieu qui nous permettait de célébrer, dans la Sainte Eucharistie, la royauté du don divin, l'immensité de l'amour, et nous avons aujourd'hui le Christ-Roi, célébration des droits du Fils de Dieu.

Jésus-Christ est Roi des nations, les preuves en sont nombreuses. Notre foi qui se fonde sur la véracité de Dieu, se fonde donc sur sa parole, sur les deux sources de la Révélation – l'Écriture Sainte et la Tradition. À toutes les pages de l'Écriture Sainte, nous lisons que Jésus-Christ est Roi.

Prophètes, évangélistes, apôtres assurent à Jésus-Christ sa qualité et ses attributions de Roi. Il sera appelé le "Dominateur" qui doit sortir de Jacob, Roi que le Père a établi sur Sion, sa montagne sainte pour recevoir en héritage les nations, et comme domaine, les extrémités de la terre. Déjà annoncé comme Roi par les prophètes Isaïe et Daniel, Zacharie sera le prophète du Roi très doux qui, assis sur une ânesse, entre dans Jérusalem, acclamé par le peuple comme un juste et un Sauveur. Lors de l'Annonciation, ne lit-on pas en saint Luc : « Il régnera cet enfant, sur la maison de Jacob et son règne n'aura pas de fin. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son Père. » Si le pape Pie XI a voulu instituer, en 1925, une fête spéciale à la royauté du Christ, c'est qu'il voulait souligner que le Christ continue à régner sur les hommes et les institutions comme au temps où les Mages venaient l'adorer à Bethléem.

Après le baptême où le Père déclare que Jésus est son Fils bien-aimé, celui sur lequel repose et demeure l'Esprit Saint, celui à qui le Père a remis toute chose, le Christ inaugure sa prédication, et que dit-il ? « *Le royaume de Dieu est proche. Convertissez-vous. Le royaume de Dieu est parmi vous.* »

Quand Jésus nous enseigne à prier, Il nous invite tout aussitôt à demander "Que votre règne arrive", et il a conscience de sa mission : "Tout m'a été remis par mon Père". Mais de quelle royauté s'agit-il ? Celle des hommes, à la manière humaine, en faisant sentir sa force, sa puissance, en s'élevant pour s'imposer ? Non. Il refuse cette royauté d'où que vienne la proposition. À la multiplication des pains, la chance humaine atteint son sommet. Il doit régner. Ne serait-ce pas le moment ? Non, Il refuse cette royauté. Quand donc proclamera-t-Il sa royauté ? Durant sa Passion : enchaîné, bafoué, méprisé, traité de fou et affublé avec dérision de vêtements royaux, d'une couronne d'épines, d'un sceptre fragile comme un roseau. Lui qui ailleurs refuse le titre royal, il le revendique ici avec force, au péril de sa vie, car devant le Sanhédrin, c'est une audace blasphématoire – Dieu seul est Roi –, devant Pilate, c'est une provocation, un soulèvement contre l'ordre établi. Et pourtant, à la question de Pilate : "Vous êtes donc Roi ?", Notre Seigneur affirme là, durant sa Passion, avec autorité "Je suis Roi". Et ce titre de roi, nous le verrons affiché, écrit sur le bois de la croix à la vue de toutes les nations. Il est accusé et il ose dire : « *D'ailleurs, je vous le déclare : désormais, vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite de Dieu et venir sur les nuées du ciel.* » Devant Pilate, il affirme que sa royauté donne tout son sens à sa vie. Ce titre de Roi était déjà écrit dans le ciel. Plus tard, avant de remonter au ciel, il enverra ses apôtres en mission : "Allez donc et enseignez toutes les nations", par cette

phrase, Il donne à cette mission un caractère public, un caractère social. Le Cardinal Pie s'exprimait ainsi : « *Comme Dieu envoyait les anciens prophètes vers les nations et vers leurs chefs pour leur reprocher leurs apostasies et leurs crimes, ainsi le Christ envoie ses apôtres et son sacerdoce vers les peuples, les empires, les souverains, les législateurs pour enseigner à tous sa doctrine et sa loi. Leur devoir, comme celui de saint Paul, est de porter le nom de Jésus-Christ devant les nations et les rois.* » Ainsi Jésus-Christ donne à ses apôtres, la mission officielle de prêcher son règne social. Il veut aussi que ce règne soit proclamé par tous les fidèles ; chose que nous faisons chaque jour en récitant le Notre Père. Qu'y demandons-nous ? Que son nom soit sanctifié, que son règne arrive, que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; trois demandes qui condensées en une, résument la demande du règne public social de Jésus-Christ. En effet, le nom de Dieu ne peut être sanctifié pleinement s'il n'est pas reconnu publiquement. La volonté de Dieu n'est pas accomplie sur terre comme au ciel, si elle n'est pas accomplie publiquement et socialement.

Voyez. Il y a là, dans le Notre Père, une invitation pressante pour chacun de nous, à ne pas nous enfermer dans notre petit monde, dans notre sacristie, pourvu que nous sauvions nos âmes. Non, les affaires ici-bas nous intéressent, doivent nous préoccuper. C'est encore le cardinal Pie qui s'exprime en ces termes : « *Le chrétien, c'est un homme public et social par excellence. Il est catholique, ce qui signifie : universel.* » Quand nous récitons le Notre Père et ces trois demandes, nous rendons-nous compte qu'il nous appartient de faire avancer, de favoriser ce règne de Dieu sur la Terre ?

Combien de fois également sommes-nous coupables par notre inertie, notre paresse, notre pusillanimité, notre respect humain, de retarder, voire d'empêcher, ce règne de Dieu sur la Terre.

« *Il n'est pas un chrétien, digne de ce nom, dit le cardinal Pie, qui ne s'emploie activement dans la mesure de ses forces à procurer ce règne temporel de Dieu et à renverser ce qui lui fait obstacle.* » Et travailler à ce règne temporel n'est pas une chimère ; même si tout semble aller aujourd'hui à l'encontre, nous ne pouvons renoncer à ce que ce règne voit le jour.

Jésus-Christ est donc Roi des nations. Mais quels sont ses titres à la royauté ?

Le Christ est Roi au sens propre du mot. Comme Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ est le Tout Puissant ; Il a avec le Père, en ses mains, puissance et gloire éternelle. Jésus-Christ étant Dieu et Roi, sa royauté est conséquence de sa divinité. Cette royauté est donc fondée sur sa nature divine. Que certains le veuillent ou non, qu'ils déclarent "nous ne voulons pas qu'Il règne sur nous", peu importe, Il est roi, au titre de Fils de Dieu et de Rédempteur du monde.

Jésus-Christ étant Dieu, Il était Roi de toute éternité. En entrant dans le monde, Il apportait donc avec Lui, déjà, la royauté. Cette royauté est fondée sur l'union hypostatique, à savoir l'union, de la personne du Verbe, de la nature divine, et de la nature humaine. Du fait de cette union, le Christ a puissance sur toutes les créatures, bien qu'il n'ait pas voulu, durant sa vie terrestre user de ce pouvoir. Comme Fils de Dieu, lui appartient la souveraineté divine. Mais, et cela doit particulièrement toucher nos cœurs, il est Roi par conquête, étant notre Rédempteur. En effet, nous avons été rachetés par son sang. Par sa rédemption, le Christ a versé son sang pour les hommes. Il les a conquis. La royauté est le prix de sa conquête, par une vie de douleurs et une mort atroce. Il faut donc que toutes les formes de la vie familiale, sociale, économique et politique soient élevées et transfigurées dans la lumière du Notre Seigneur Jésus-Christ Sauveur. Notre Seigneur est Roi par sa souffrance et par sa mort, et ceux qui veulent le suivre, peuvent seuls comprendre le sens, la valeur de la souffrance et de la mort. Ils acceptent l'une et l'autre avec amour et c'est dans la joie surnaturelle d'aimer Dieu que se peuvent unir, à l'exemple du Christ, la souffrance et la joie. C'est par là que Jésus-Christ a acquis son empire.

« *Le Christ est mort, et il est ressuscité, dit saint Paul aux Romains, à cette fin d'acquérir l'empire sur les morts et sur les vivants.* » Et aux Philippiens, il écrit : « *ils s'est humilié Lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort de la croix. Or voilà pourquoi Dieu L'a exalté et Lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, au ciel, sur la terre et dans les enfers.* » Donc comme rédempteur, Il a sur nous les droits du conquérant et du vainqueur. Saint Paul insiste bien, c'est à cause de cela, parce qu'il a accepté la mort de la croix, abstraction faite du nom, du rang et de l'empire que Lui assurait son origine céleste, à cause de cela, Dieu L'a exalté, en L'établissant à un titre nouveau, celui de conquête, roi, Maître et Dominateur suprême. Et quand il faut qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse, Dieu n'a point laissé la place à l'exception, c'est tout genou, que ce soit l'homme individuellement, le chef de famille, le simple citoyen et l'homme public qui doivent la soumission et l'hommage à Jésus Roi.

Enfin, le caractère de cette royauté, c'est l'amour.

Le plus bel attribut de la royauté, c'est la miséricorde, et le caractère de la bonté de l'autorité chrétienne est un reflet de la bonté du Roi Jésus-Christ. On a d'ailleurs appelé avec raison cette royauté de Jésus-Christ, royauté du Sacré Cœur, c'est-à-dire royauté d'amour. C'est par son cœur, en effet, c'est-à-dire par son amour que le Christ gagnera à la cause de son règne les gouvernants et les gouvernés.

Roi des cœurs à cause de sa charité et de sa bienfaisante douceur. Il veut régner sur nos cœurs par son amour.

Roi des Cœurs, c'est le titre qu'on Lui décerne dans la 13^{ème} invocation des litanies du Sacré Cœur : "Cœur de Jésus, Roi et centre de tous les cœurs". Avec cette invocation, on signifie bien que sa royauté effective sur nous, vient du cœur et s'exerce ensuite sur le cœur. Notre Seigneur veut exercer, sur nous, cette royauté de nature et de droit, non par coaction mais librement, comme le demande d'ailleurs notre condition d'être intelligents et libres. Parmi ses multiples significations, le cœur en a une qui est première et principale, celle d'être la source des affections, la source de nos choix, la source de la donation de nous-même. Dire que Jésus est le Roi de nos cœurs, c'est dire que sa charité et sa douceur nous ont attirés à Lui, nous ont conquis, nous ont fait connaître et accepter joyeusement et librement ses droits à régner sur nous.

Un dernier point ne pourrait être éludé, l'attitude des nations par rapport à la royauté du Christ. Une lourde indifférence et jusqu'à une terrible aversion pèsent sur nos nations, s'installent chez de nombreux catholiques au sujet de l'établissement du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ. Tout catholique conscient désire naturellement le règne du Christ sur les consciences individuelles, tout catholique conscient estime comme idéal divin que tous les êtres acceptent et vivent la foi catholique, authentique expression du message de Jésus-Christ. Malheureusement beaucoup pensent à une souveraineté ou à un règne du Christ sur les nations et les États, mais sans aucune différence d'avec le règne qu'il a ou doit avoir sur les individus. Ils refusent alors concrètement cette souveraineté qui consiste dans le fait que L'État comme tel rende un culte à Dieu, se soumette aux normes religieuses et morales dictées par l'Église pour régler la conduite politique des gouvernants et des gouvernés. Ils refusent cette souveraineté qui consiste dans le fait que l'État comme tel considère un devoir, non seulement de s'abstenir de toute action contraire aux intérêts spirituels que l'Église promeut, mais encore de créer et de garantir les conditions favorables à sa mission sanctificatrice. Impressionnés par le pluralisme religieux du monde entier et par l'inertie spirituelle dérivant du matérialisme et de l'hédonisme régnant, beaucoup de catholiques ont perdu le sens du prosélytisme catholique, prosélytisme pourtant sanctionné par Jésus-Christ quand Il chargeait ses apôtres de la conquête du monde.

Ayant perdu cette saine illusion, voilà qu'ils prennent le parti de la séparation des deux pouvoirs. Apostolat de témoignage, d'exemplarité, disent-ils, mais non plus de prédication verbale. Laïcité, neutralité de l'État qui garantisse à toutes les confessions égale liberté

religieuse, disent-ils encore, mais non un État catholique. Voilà les formules qu'ils jugent en accord avec l'esprit du temps et les plus profitables aujourd'hui.

Eh bien, non ! La soumission et l'hommage de toute créature, telle est la conséquence de la royauté de Jésus-Christ. Il y a une rigoureuse obligation de reconnaître notre roi, Jésus-Christ, et de nous soumettre à ses lois. Cette obligation atteint les individus, mais aussi les peuples et par conséquent leurs chefs en tant que chefs.

« Venez, Ô patries des peuples, chante David, venez apporter au Seigneur, l'honneur et la gloire, venez lui offrir la gloire due à son nom. »

Il faut tirer les conséquences de la doctrine de la royauté sociale du Christ :

- les chefs des peuples sont les mandataires du Christ et tiennent de Lui et de lui seul, leur autorité, même s'ils ignorent, même s'ils sont élus démocratiquement, et même si impies, ils gouvernent pour notre châtement.
- Légiférant en lieu et place du Christ, ils doivent veiller à ce que les lois qu'ils édictent, ne soient jamais en opposition avec celles de Dieu.
- L'État qui est le plus agréable à Dieu, est donc l'État catholique parce qu'il est dans son principe respectueux des droits de Jésus-Christ Roi.
- Proclamer qu'un État est laïque et que la souveraineté réside dans le peuple, c'est attenter aux droits que Jésus-Christ tient de son Père, et c'est insulter Dieu Lui-même.

Prions donc, combattons pour l'avènement de ce règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ Roi, en vivant le précepte que saint Pie X intimait à tous les catholiques.

« Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous nos efforts, c'est de ramener le genre humain à l'emprise du Christ. Toutefois, pour que le résultat réponde à nos espérances, il faut par tous les moyens et au prix de tous les efforts, déraciner entièrement cette monstrueuse et détestable iniquité propre au temps où nous vivons et par laquelle l'humain se substitue à Dieu. »

Puisse la devise de saint Pie X être notre mot d'ordre et la règle de toutes nos activités, de toute notre vie : "Instaurer toute chose dans le Christ" ●



LA MARSEILLAISE RATIFIÉE PAR LES CATHOLIQUES

~ Théophile ~

suite de l'article de l'Acampado n°174

Il lui manquait la ratification des Catholiques. Elle se fit par le sang allemand – impur¹– et français, présumé pur, lui, que buvaient à franches rasades, nos sillons du nord et de l'est pendant le Grande Guerre.

En 1914, le clergé de France, comme l'immense majorité des Français, fut pris de fièvre nationaliste et guerrière ; la haine devenait une vertu².

Alors que le pape Saint Pie X demandait de prier pour la conservation de la paix,

« Nous exhortons les catholiques du monde entier à recourir à son trône de grâce et de miséricorde ; Nous le recommandons au clergé, tout le premier, auquel il appartient, sur l'ordre des évêques, d'instituer dans toutes les paroisses des prières publiques, afin que la miséricorde de Dieu, touchée par la ferveur de ces supplications, ÉCARTE LE PLUS TÔT POSSIBLE LES SINISTRES LUEURS DE LA GUERRE et qu'il inspire aux chefs des nations de former des pensées de paix et non des pensées d'affliction. »

Le 4 août 1914, le cardinal archevêque de Paris appela à l'union nationale et « à tout sacrifier pour défendre la patrie. » Tout en demandant des prières pour la paix il recommanda de prier pour la victoire de nos armées.

« Prions pour que cette terrible guerre, qui menace de mettre toute l'Europe à feu et à sang, prenne fin bientôt, sans avoir causé tous les massacres et toutes les ruines qu'on peut en redouter. PRIONS POUR QUE NOS ARMES SOIENT VICTORIEUSES comme elles l'ont été tant de fois dans le passé et nous obtennent de retrouver une paix durable dans l'honneur et l'intégrité de la patrie. »

Ces circonstances guerrières et nationalistes eurent raison de la réticence catholique envers la Marseillaise. Comment la refuser à la fin des messes de funérailles ou de Requiem de soldats morts sur le front ? Quel évêque aurait osé s'y opposer, sachant qu'il encourait, comme le pape qui dénonçait le “carnage affreux”, la menace de se faire traiter de “boche” ? Ainsi, par inertie, par fatalisme, par l'ambiance patriotarde de l'époque, le chant de mort et de haine fut tacitement agréé par les Catholiques.

Le 12 janvier 1915, le journal *Le Figaro* reproduit des extraits d'un sermon du Père Sertillanges (sans doute à l'occasion de la fête de l'Épiphanie) :

« Nous ne le réclamerons pas exclusif ; car il convient que soient à l'honneur tous ceux qui sont appelés à la peine. Mais qu'il résonne plus haut parce que l'âme qui s'y exhale fut la première touchée par l'esprit de résistance aux tyrans de l'idéal, c'est peut-être un droit ! Alors, demandez-le au régiment français qui s'avance,

aux recrues que la guerre appelle pour remplacer nos morts ou doubler nos vivants, à l'assemblée qui veut vibrer à l'unisson des pensées qui, dans la partie saine du monde, sont désormais communes ! Il fut longtemps, ce chant, l'apanage d'un parti, cri de ralliement d'une passion contre une autre. On se le lançait comme un défi ou bien on ridiculisait ses outrances. On l'avait entendu à satiété, et ses strophes s'inscrivaient comme un décor de fête protocolaire ou de comices agricoles ; on le ponctuait de ses bâillements. Aujourd'hui, c'est l'hymne saint de la délivrance et le cri de foi morale ; c'est la puissante aspiration d'un peuple et par lui de tous les peuples attachés au droit ; c'est la clameur, c'est la huée, c'est l'appel, c'est le chant de triomphe anticipé que tous les sentiments du héros de justice arrachent à sa poitrine quand son cœur bat la charge et que son souffle a besoin de s'exhaler en une tempête de sons. Ah ! ce n'est plus un Noël touchant ! On n'y dit plus la nuit qui flotte, ni le parfum d'Arabie et l'or d'Ophir consacrés à un frêle Enfant ; c'est l'écho terrifiant des batailles. On y parle de sang et d'éborgements ; on en veut à des traîtres et à des rois conjurés, à des fers longtemps préparés, à un esclavage promis par des cohortes étrangères.

Étrange, ô étrange actualité de ce chant ! On y appelle sous des drapeaux une victoire vengeresse autant qu'on veut la laisser magnanime ; on fait briller enfin au-dessus des héros tombés et des ennemis abattus, le jour de gloire ?

Fût-on chrétien et fût-on prêtre, fût-ce à l'église où fût-ce en chaire, confiant dans le commentaire averti de l'auditeur religieux et français, on n'a pas peur de le proclamer aujourd'hui : le chant prédestiné de la marche à l'étoile, c'est la Marseillaise. »

Le *Bulletin religieux de l'archidiocèse de Rouen* du 24 juillet 1915 relate, tout ému, la fête du 14 juillet qui vient d'avoir lieu :

« Il faudra se souvenir de la fête de cette année pour donner à celles de l'avenir quelque chose de son caractère. “L'union sacrée” la domina ; qu'il en soit de même désormais. Personne ne refuse plus de chanter la Marseillaise, tout le monde bientôt pavoisera le 14 juillet. Le temps et les circonstances transforment tout. Chant et fête de la nation, de la France telle qu'elle est : on n'y peut plus voir autre chose. »

Pourtant, Mgr Baudrillart écrivait en 1917 :³

« On a, dit-on, chanté la Marseillaise dans les églises. Je n'en connais qu'un cas authentique ; je ne l'approuve pas. (...) les origines et les paroles de la Marseillaise semblent devoir l'exclure des sanctuaires. »

Mais en 1930, le refus catholique de la Marseillaise faisait partie du passé :

« *Les temps ont marché depuis les années qui précéderent la guerre. On n'osait pas alors exécuter notre hymne national dans les églises.*⁴ »

Cet abandon, cette amnésie causée par la fièvre patriotarde, préparait les esprits catholiques à accepter ce que l'Église avait réprouvé par la bouche de tant de Souverains Pontifes qui seraient bientôt désavoués par un désastreux concile ●

1. Fût-il catholique...
2. Les massacres de populations et les destructions gratuites de bâtiments historiques, qui furent perpétrés par les régiments protestants avaient provoqué ce ressentiment.
3. *La France, les Catholiques et la guerre.*
4. *L'Ouest-Eclair*, 3 juin 1930.

QUESTION DE PRUDENCE ?

~ Abbé Louis-Marie Gélineau ~

Voilà bien une expression qui est dans toutes les bouches aujourd'hui. Il arrive au supérieur de se réserver ainsi le jugement, parce que la prudence est la vertu du chef (les subalternes ne pouvant avoir tous les éléments pour juger). D'autres veulent par-là écarter tout jugement universel : les circonstances sont multiples, propres à chaque situation individuelle, aucune autorité ne peut donc trancher en général : « c'est affaire de prudence (sous-entendu, personnelle). »

Ces visions ont du vrai, mais il importe de revenir à ce qu'est la prudence, afin de sortir de la contradiction que représentent ces deux thèses, en écartant ce qu'elles peuvent avoir de caricatural. Nous suivons en cela Marcel de Corte et son opuscule *De la Prudence, la plus humaine des vertus*. Nous tâcherons ensuite de l'appliquer, prudemment, à un sujet d'actualité.

LE "PROPRE" DE L'HOMME

Il ne faudrait pas prendre ici ce terme dans son sens philosophique strict, mais ce peut être un raccourci saisissant de la thèse que suggère Marcel de Corte par son sous-titre. La prudence se définit communément comme la *recta ratio agibilium*, ce qui signifie "droite raison des choses à accomplir". Son rôle est ainsi de mettre la direction de la raison dans toutes nos actions proprement humaines (sont donc exclues les actions réflexes animales ou les buts de la vie surnaturelle). Elle intervient partout dans notre vie morale pour diriger les autres vertus et mettre en place les moyens adéquats pour parvenir au but de notre vie. Celui-ci n'est pas à inventer, notre nature y tend de toute sa force, comme la pierre vers le sol.

Qui dit prudence, dit organisation par la raison humaine des moyens qui constituent notre vie terrestre en vue de notre fin naturelle comme surnaturelle. Elle nécessite donc trois actes : le conseil, le jugement et le

commandement. Les deux premiers restent spéculatifs : l'intelligence juge, d'après les conseils qu'elle a collectés, que le meilleur moyen est celui-ci. Mais le dernier est l'acte propre de la prudence, appartenant sans conteste à la raison pratique. On est au cœur de l'acte humain : la volonté humaine tranche, se décide à agir. C'est ce dont on tiendra l'homme pour responsable, même si l'acte a été exécuté par un instrument ou par d'autres.

Tout acte humain est donc une "question de prudence". Et cette responsabilité demande à être éclairée.

LA DROITE RAISON, OU RAISON RECTIFIÉE

Malheureusement le péché originel et toutes les mauvaises habitudes contractées corrompent notre raison. On dit que ces influences (les passions surtout) colorent notre jugement. C'est pourquoi une rectification s'impose, elle est le fait des vertus morales : justice, force, tempérance et les vertus annexes. Après avoir été disposé, par la justice, à rendre à chacun son dû, l'homme peut trouver, par la prudence, le moyen idéal dans telle situation.

Mais d'un autre côté, la vertu morale ne peut s'exercer et se perfectionner ("c'est en forgeant qu'on devient forgeron") que par l'intermédiaire de la prudence.

INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS DE NOVEMBRE



Que le bon Dieu suscite les saints
dont le monde a besoin.

Celle-ci, en effet, la concrétise dans le moyen adéquat. Faudrait-il donc attendre d'être juste pour être prudent, et simultanément attendre d'être prudent pour être juste ? Il existe une solution : le cercle vertueux est enclenché par l'éducation. Par celle-ci la prudence des parents et supérieurs nous fournit le commencement des vertus morales, terreau de notre prudence propre.

QUI RECTIFIE ? PRUDENCE ET CONSCIENCE

« *Tel est chacun, telle lui apparaît la fin* », dit l'adage. Faut-il donc refuser toute solution générale ? Il n'en est rien. Saint Thomas se refuse à utiliser l'expression "milieu subjectif", il préfère parler de "juste milieu relatif au sujet". Le terme "juste" renvoie alors à une règle universelle, même si son application est diverse. Pour reprendre l'adage : si la fin est parfois colorée par une raison mal rectifiée, en réalité le bonheur de l'homme reste universel. Et quand la raison n'est pas rectifiée, l'acte ne peut être prudent. Par exemple, celui dont la priorité absolue est de ne pas se fâcher avec ses amis cessera vite de défendre la foi attaquée par ceux-ci ; ce ne sera pas prudent.

Nous sommes bien loin de cette prudence de la chair, seul avatar ayant subsisté à la Révolution moderne, prudence qui n'est qu'une modération mondaine, une ligne de conduite unique : "pas d'histoires". Ce sens purement négatif est même avalisé par les dictionnaires.

Mais beaucoup ne possèdent pas la vertu suffisante pour que leur raison soit rectifiée. Pour nombre d'autres, l'intelligence n'est pas assez perspicace pour saisir le moyen approprié à la fin. Sont-ils condamnés à poser des actes imprudents ? Il leur reste encore une référence : l'expérience et la vertu des hommes prudents. En suivant l'exemple et les conseils des Anciens qui, comme dit Aristote, voient les principes, on risque peu d'errer. En puisant dans les leçons de l'Histoire, maîtresse de vie, on se plonge dans le réalisme.

Nous sommes aussi bien loin des morales de la conscience, qui ne voient de règle qu'à l'intérieur de chaque homme, règle particulière à chacun. Elles confondent la connaissance intérieure que l'homme a de son acte moral et sa conformité réelle (objective) au but de la vie humaine et à une raison ramenée par la vertu à cette règle universelle.

PRUDENCE ET POLITIQUE

Voici encore un autre aspect de l'objectivité de la prudence, particulièrement battu en brèche aujourd'hui. Beaucoup voudraient opposer le moral et le politique et restreindre ainsi le domaine de l'Église à l'individu. C'est l'erreur du laïcisme, mais nos milieux n'en sont pas exempts.

En réalité, une prudence qui se limiterait aux actions à portée individuelle serait bien inférieure à cette prudence qui soumet ces actions personnelles au bien commun de la Cité. La justice la plus haute l'appelle, justice légale qui défend le bien commun par les lois, qui sont tout simplement les actes prudents du chef en vue du bien commun. La charité nous pousse également à ne pas rechercher notre avantage propre. Quelle est la fin temporelle de l'homme, si ce n'est le bien commun politique ?

Bien sûr, cette prudence politique est avant tout l'acte du chef. C'est lui qui promulgue des lois, ordonnances de la raison (autrement dit ce 3^e acte de la prudence qu'on appelle *imperium*) en vue du bien commun. Beaucoup suivent la loi sans réfléchir, par crainte ou par admiration, parce qu'ils ne sont pas vraiment prudents. Mais la loi fait de nécessité vertu : la répétition des actes bons, incités par de bonnes lois, ancre les habitus dans les sujets.

Toutefois, si les sujets ne posaient aucun acte de prudence, leur action ne serait pas vraiment humaine. Ils doivent donc apporter la lumière de la raison pratique dans leurs actes quotidiens, dont ils seront responsables, chacun à leur place par rapport au bien commun, c'est-à-dire en rapport à leur place réelle dans la Cité.

Marcel de Corte le répète donc : le vrai nom de la morale est la politique, mais une politique réelle, toute différente des techniques modernes pour mener les masses, qui l'ont remplacée depuis Machiavel. En servant le bien commun les hommes ne s'aliènent pas. En effet la politique a pour but de les rendre vertueux, ce qui est leur bonheur naturel. Ils n'ont donc pas perdu au change.

INDIVIDUALISME MODERNE

Marcel de Corte s'étend longuement sur la subversion radicale opérée à l'époque moderne : la prudence est remplacée par la technique. En résumé, une fausse application de principes surnaturels dans la sphère naturelle conclut que la personne humaine est le centre et le but de tout. Puisque la société est pour la personne, dans ce modèle, l'ordre des actions individuelles au bien commun est rompu. L'homme ne cherche plus à se perfectionner intérieurement en vue d'une fin qui le dépasse (le bien commun en politique, Dieu dans le surnaturel), mais il cherche un domaine autocentré où il puisse appliquer sa science. Une telle science pratique existe, elle s'appelle art ou technique : elle applique la science à une matière extérieure selon un modèle qui est le pur produit de l'artisan. Ce "progrès technique", qui devait nous donner plus de disponibilité pour la vie de l'esprit, est devenu un absolu qui écarte toute fin transcendante. L'homme ne recherche plus le "bien-vivre" : la vertu, mais le "vivre" : le confort technologique.

Ainsi la politique est devenue "l'art de tromper les hommes", selon le mot de Voltaire ; aujourd'hui on dirait "l'art de mener les moutons". Cette technique ne peut assurer un bonheur social, aussi est-il nécessaire de revenir à la prudence, car celle-ci perfectionne l'homme en le sortant de son égoïsme, pour le faire servir un bien commun qui le dépasse, beaucoup plus réel et objectif que sa conscience divinisée ●

« L'EUTHANASIE SERA UN INSTRUMENT ESSENTIEL DE NOS SOCIÉTÉS FUTURES »

~ Abbé Louis-Marie Gélinau ~

L'article précédent développait la question de principe : qu'est-ce que la prudence ? Nous avons vu qu'elle était au cœur de la vie proprement humaine, une marque de notre intelligence qui nous différencie des bêtes. Cette intelligence a été frappée par la blessure d'ignorance du fait du péché originel. Aujourd'hui c'est une nouvelle forme d'ignorance ou de défaut d'intelligence qui semble mener la société à sa ruine, et surtout à la négation de Dieu.

Appliquons donc ces principes à une question d'actualité : est-il prudent de recevoir ces injections qui doivent nous permettre de sortir de la crise covid ? Plutôt que de lancer des arguments divers en désordre, tâchons de mener la démarche en prudence, en partant de la fin et en descendant vers les moyens.

On voudra bien excuser le manque de références précises, nous ne reprenons ici que les éléments les plus connus de la plupart et les organisons de façon logique.

LE BUT DES ORGANISATEURS DE LA VACCINATION MONDIALE

Emmanuel Macron l'a dit le 12 juillet 2021, il s'agit de vacciner le monde. Peu importe, à vrai dire la réalité de la maladie, puisque l'évolution des chiffres ne change pas la réponse, si ce n'est l'ajout d'injections supplémentaires au cours des semaines qui voient les chiffres de la maladie régresser.

La civilisation païenne, que cherche à ressusciter notre homme moderne, consiste à rechercher le bonheur sur terre dans le confort matériel. Un grand conseiller des derniers présidents de tout bord, Jacques Attali, en explicite l'aspect individuel et l'aspect collectif, dans son recueil de dialogues avec Michel Salomon, *L'Avenir de la Vie*, publié en 1981. Sans reprendre une citation bien connue qui semble apocryphe, voici l'état d'esprit : plutôt qu'un "Big Brother" de style 1984, il préconise plutôt des « machines pour notre santé qui nous asserviront pour notre bien. » Ceci mènera à « un conditionnement doux et permanent. » De quel bien s'agit-il ? Après avoir donné quelques prédictions qui ne sont pas son souhait, il en vient à sa vision socialiste : « *La logique socialiste c'est la liberté, et la liberté fondamentale c'est le suicide.* » Il peut ainsi affirmer juste avant : « *L'euthanasie sera un des instruments essentiels de nos sociétés futures.* » Il parle ensuite de « *moyens électroniques permettant de définir avec précision le moral et de quantifier le comportement social.* » Ainsi « *les personnes s'adapteront de manière à être conformes aux critères de normalité, la prévention ne sera plus coercitive, car voulue par les personnes.* » Se pose le problème du critère qui permet d'aider plutôt

telle ou telle personne à faire le choix libre de se suicider parce qu'elle sort de la normalité. Notre auteur se défend de l'organisation d'un carnage, mais il donne quelques lignes en insistant sur l'aspect économique, raison pour laquelle il déclarait, quelques lignes plus haut : « *à partir de 60-65 ans, l'homme coûte cher à la société.* »

La réduction de la population est par ailleurs le premier commandement du gigantesque Guidestones, monument de référence de l'écologie moderne, construit en Géorgie en 1980 : maintenir la population en dessous d'un demi-milliard, en équilibre avec la nature.

Il n'est donc pas étonnant que le mot d'ordre "sauver des vies" ait été agité depuis mars 2020 pour masquer cette prolifération de la culture de mort. L'avortement est devenu l'opération médicale la plus nécessaire, dès le premier confinement, où – a contrario – a été organisé le report d'interventions médicales majeures. La loi a entériné cet usage par l'allongement du délai de l'IVG à 14 semaines.

La sédation des personnes âgées par Rivotril n'a jamais eu autant de succès qu'au printemps 2020 ; et tout le monde connaît au moins une personne âgée dans son entourage dont le décès a probablement été accéléré par une interdiction de visite des membres de la famille.

Bill Gates prétend pouvoir réduire la population de 10 à 15 % par la vaccination, entre autres. À ce propos, il est notoire qu'il utilise la population du tiers-monde comme cobaye de ses expériences vaccinales.

Ce même Bill Gates prétend offrir l'identité numérique à chaque personne par le biais de la vaccination ; il dépose des brevets et organise des expérimentations pour cela. Ce qui était qualifié de complotisme il y a peu (penser que nous serions pucés) est devenu le leitmotiv de l'organisateur de la "vaccination actuelle". Avec Klaus Schwab, organisateur du forum économique mondial de Davos, Bill Gates a organisé en 2019 une simulation de pandémie, baptisée "event 201". Bill Gates y voit une bonne occasion pour diffuser ses vaccins. Klaus Schwab pense que notre monde doit être de plus en plus connecté et géré de façon globale, peu importent les restrictions de liberté qui s'ensuivront.

Mais surtout, le refrain de la gestion de cette pandémie et des nouvelles technologies de vaccins semble être le suivant : l'homme va se construire de nouvelles défenses immunitaires par le travail sur l'ARNm et l'ADN ainsi que la nanotechnologie. Certaines publicités tout à fait officielles présentent le travail de ces implants microscopiques dans notre corps : notre sang, nos

organes, peuvent être réparés et améliorés par ce travail interne et connecté. C'est pourquoi nous dénonçons l'entreprise transhumaniste à l'œuvre ici : l'homme veut se re-crée lui-même, jugeant peut-être l'œuvre de Dieu imparfaite, mais surtout voulant fabriquer la machine humaine et la maîtriser, comme l'on fabrique des ordinateurs et autres machines. En ce sens ce projet prométhéen est au cœur de l'œuvre diabolique : refuser notre état de créature, comme le disait le prof. Dominique Michel, anthropologue de la santé, dans une conférence à l'ITHU Méditerranée au printemps 2021.

Un objectif de santé est tout de même mis en avant, mais une étude plus poussée montre que cet objectif a tout d'un prétexte. Vacciner le monde n'a pas pour but de faire disparaître la COVID, mais bien plutôt de robotiser et d'interconnecter l'homme.

La conclusion est que tout décret issu de ces principes ne peut être une loi, puisqu'il ne s'inscrit pas dans l'ordre de la raison (voulu par Dieu), mais plutôt dans la déraison de la désobéissance parfaite.

PEUT-ON PARTICIPER À L'ACTION SANS PARTICIPER À SON BUT ?

La question semble être jugée par le paragraphe précédent. Faut-il en conclure que toute personne qui reçoit ces injections oppose un "non serviam" net à Dieu qui représente une faute mortelle ? Peut-être pas.

En réalité nous pouvons participer à une action en nous désolidarisant de son organisateur. La coopération n'est alors que matérielle : nous reprenons à notre compte le moyen donné en le détournant pour une autre fin. Deux vérifications s'imposent pour s'assurer que nous n'avons pas trempé dans le crime : 1° Avons-nous une fin bonne qui apporte plus au bien commun que la nuisance de la fin mauvaise ? 2° Notre action concrète réalise-t-elle plus notre fin bonne que la fin mauvaise de l'organisateur ?

Quelle est donc la fin visée par l'homme qui reçoit l'injection anti-covid ? Normalement ce devrait être un but médical : protéger sa santé, éventuellement celle des autres de surcroît. En réalité, si nous questionnons nos contemporains, le motif de santé est très rare. Ils s'y sentent obligés pour les vacances, pour les voyages, pour le travail en raison de la condition posée par certaines structures. Quelques personnes le reçoivent pour protéger les personnes âgées qu'ils côtoient.

Pourquoi faire ce détour ? Parce que certains pensent qu'un vaccin est fait pour éviter une maladie ou sa propagation, alors que le discours officiel avoue aujourd'hui que l'injection en question ne peut éviter la contagion, tout au plus éviter les formes graves. Les médecins les plus officiels ont avoué que l'immunité naturelle était plus forte et durable que l'immunité vaccinale. En bonne logique la vaccination pour autrui ne sert à rien chez celui qui ne risque pas de forme grave. C'est une question de

prudence : on ne se lance pas dans une opération inutile, surtout si elle peut représenter un certain risque.

Garder son travail pour faire vivre sa société familiale est un but qui peut justifier l'action, mais seulement si la deuxième condition est vérifiée. Il en est de même pour certains devoirs de justice ou de charité, parce qu'ils ont rapport à un bien commun. Ce ne sera pas le cas pour les loisirs. En effet, notre motif ne doit pas être inspiré par une idéologie du confort : Dieu nous demande peut-être d'abandonner ce confort pour nous sanctifier. Et ce, d'autant plus que nous constatons le projet démoniaque évoqué ci-dessus.

Quant au résultat de notre action concrète, la conclusion est plus difficile à tirer parce que nous ne le voyons pas encore. Sur le conseil de Marcel de Corte, c'est ici qu'il convient de se tourner vers l'Histoire, comme le fait si bien le dernier numéro du *Combat de la Foi* de septembre 2021 sur *Les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine*. Les mécanismes de manipulation des masses pour faire croire à l'homme qu'il obtiendra son propre bien en acceptant de coopérer à un système totalitaire sont décrits par les organisateurs de ces systèmes. L'expérience a vérifié leurs théories, si bien que Mgr Lefebvre pouvait affirmer sans crainte que se soumettre en pratique à des Supérieurs modernistes revenait à favoriser leur modernisme (le dernier *Motu Proprio* a encore confirmé l'aspect utopique du "ralliement" mené par les communautés "Ecclesia Dei").

Même aujourd'hui, les vaccinations forcées ont-elles permis d'envisager une levée de l'obligation vaccinale, la couverture étant suffisante ? Il n'en est rien ; chaque semaine voit le seuil "nécessaire" augmenter, tout comme les prisonniers des communistes voyaient les conditions de libération augmenter avec l'acceptation qu'ils donnaient aux premières. Bien malin qui pourrait donc prétendre contrecarrer le but mauvais de cette campagne politique à prétexte sanitaire. Quoi qu'il en soit, il faut être capable de montrer que son action a un espoir de succès.

LE MOYEN, OU LE CONTENU DE CES INJECTIONS

Contrairement à beaucoup de produits médicaux mis sur le marché, la composition des vaccins anti-covid est difficile à connaître. Beaucoup de rumeurs circulent à son sujet, qui sont donc difficiles à infirmer, comme à confirmer. Nous ne nous lancerons donc pas dans cette analyse. Prenons simplement le cas le plus commun : la plupart des Français reçoivent une injection à ARNm pour satisfaire à l'obligation vaccinale.

Rappelons tout d'abord que le discours officiel est basé sur ce principe qu'il n'existe pas de traitement accessible à tous et valable, c'est pourquoi le vaccin est le seul moyen pour sortir de la crise. "Contra factum non fit argumentum", dit l'adage. Quelques médecins de renom, dont le prof Raoult, ont soigné de

nombreux patients avec des traitements simples qui ont été purement et simplement interdits par décision gouvernementale. Ce mensonge ne pousse pas à croire le gouvernement qui affirme ensuite que ces injections sont anodines et bonnes sous tout rapport.

Supposé que le but est la santé (ce qui est difficilement soutenable après ce que nous avons dit), regardons aussi quel est le résultat de ces injections au rapport de la maladie qu'elle doit soigner (préventivement), en tout cas faire régresser. Plutôt que de nous référer à des sondages, officiels ou non, j'invite chacun à faire ce test, jusqu'à arriver à un résultat sur une bonne centaine de personnes : demandez dans votre entourage si quelqu'un connaît personnellement une personne morte de la covid qui ne serait pas morte de la grippe (en raison de comorbidités ou de l'âge), puis demandez si quelqu'un connaît une personne qui est morte ou s'est retrouvée à l'article de la mort en raison d'une injection anti-covid alors qu'elle ne représentait pas de comorbidités. De façon curieuse, le test est vite favorable à la deuxième partie, ce qui semble corroborer une simple lecture des chiffres officiels des événements indésirables ayant suivi les "vaccins". Les décodeurs de *fake news* vous diront que le lien avec la vaccination n'est pas prouvé, mais plusieurs événements graves chez des personnes jeunes et en pleine forme physique sont tout de même inquiétants.

Sur la technologie à ARNm, je ne ferai que renvoyer à une célèbre généticienne, Alexandra Henrion-Caude. Elle cite Moderna qui parle de « new software of life » et avoue qu'aucune thérapie à ARNm n'a été approuvée jusque-là. Ses mots forts pour décrire cette expérimentation en population générale ne semblent pas abusifs. Je reste donc prudent, comme les rats de laboratoire que nous avons remplacés (tout médecin devrait savoir que les expériences sur les animaux ont toutes tourné au désastre) : j'attends que les expériences sur les humains soient terminées. Cela signifie qu'il faut attendre la fin des essais cliniques (2022-2023) et le recul nécessaire sur un vaccin (au moins une dizaine d'années).

CONCLUSION

Il y aurait encore beaucoup à dire, ces grandes lignes nous suffiront aujourd'hui. Oui, la "vaccination" est une affaire de prudence. Elle doit donc être jugée à la lumière des principes et de sa fin. Le but de ses promoteurs est la création d'une société sans Dieu, faite d'hommes auto-crées et programmés, en

nombre limité pour qu'ils soient maîtrisables par les élites dirigeantes. Si nous arrivons à nous extraire de cette fin, il faut que ce soit pour un œuvre de reconstruction sociale et ne pas nous condamner à la loi du silence. Enfin, il est très difficile d'accorder sa confiance au moyen qui nous est proposé en raison de graves dangers pour la santé, particulièrement chez ceux qui ne sont pas gravement touchés par le virus.

Chacun n'est pas libre de s'en remettre à sa conscience, même si sa conscience erronée l'excusera du péché mortel ou du péché tout court (mais pas des conséquences physiques). La contrainte physique ou morale diminuera également la faute si nous avons d'abord résisté afin de manifester notre opposition à l'entreprise.

Il n'est pas nécessaire d'avancer sur le terrain glissant de l'interprétation biblique pour affirmer qu'il est de notre devoir de chrétien de nous opposer de toutes nos forces à l'entreprise mondialiste prométhéenne en refusant le moyen qu'on nous impose, dussions-nous perdre un certain confort et l'estime des hommes. Prions les martyrs de nous donner part à leur prudence surnaturelle ●

QUÊTE POUR L'ASSOCIATION SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Cette année à nouveau nous faisons appel à votre générosité pour subvenir aux besoins financiers de l'œuvre Saint Vincent de Paul qui ne peut fonctionner sans votre aide.

En effet, cette association se propose, sous la conduite de notre Prieur et de M. Gaud, d'aider matériellement des personnes en situation de précarité et, parmi elles, il y a des paroissiens auxquels nous accordons une priorité absolue.

L'aide est constituée de mise à disposition de vêtements ainsi que des denrées alimentaires que nous achetons (à prix réduits) à la Banque alimentaire des Bouches-du-Rhône : nous versons ainsi approximativement 200€ par mois à cet organisme.

Soyez donc vivement remerciés pour l'aide que vous nous apporterez le 21 novembre à l'issue des messes de ce dernier dimanche après la Pentecôte.

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE HUMAINE, SELON ST THOMAS D'AQUIN ?

~ Laurent Barthélémy ~

suite de l'article de l'Acampado n°173

1. GÉNÉRALITÉS SUR L'ÂME HUMAINE

On pourra se reporter à la Somme théologique, I^a Q77 : les puissances de l'âme en général (sensitive, intellectuelle) ; Q78 : les 5 puissances de l'âme en particulier : végétative et nutritive, sensitive, appétitive, locomotrice et intellectuelle – les 3 sortes d'âme végétale, sensible, rationnelle les 4 modes de vivre : végétatif, sensible, sensible et mobile, intellectif – les 5 sens externes, le sens commun, les 2 sens internes (mémoire et imagination : estimative, mémorative, cogitative, remémorative) ; Q79 : les facultés intellectuelles (relations entre intellect, raison, mémoire : raison inférieure – réalités contingentes, et raison supérieure – réalités nécessaires ; intellect spéculatif et intellect pratique ; conscience en tant qu'habitus) ; Q80 à Q83 : les puissances appétitives en général – l'affectivité sensible (combattive et désidérative) – la volonté – le libre-arbitre.

La *Somme contre les Gentils* fournit également des enseignements, au Livre 2, XLVI et suivants, de même que *De Veritate* Q10 L'esprit humain.

L'homme est un composé de matière (le corps) et d'esprit. L'âme humaine est une substance intellectuelle destinée à animer un corps matériel d'une part, et également capable d'être élevée jusqu'à la connaissance de Dieu et associée à sa vie, d'autre part¹. L'âme est la forme substantielle (au sens aristotélicien) du corps, elle l'informe. L'esprit est l'essence de l'âme, créée pour animer le corps. Saint Thomas affirme également que l'âme est l'acte du corps².

L'âme dispose de puissances et de facultés plus ou moins élevées, les plus élevées étant tournées vers la Vérité et vers le Bien, les plus basses étant réservées à l'animation du corps et à la perception du monde par les sens corporels. On parle aussi de puissances intellectives et de puissances sensibles. Dans une nature intègre (comme celle d'Adam avant le péché originel), le corps est soumis à l'âme (à la raison) et l'âme est soumise à Dieu et entièrement

tournée vers le bien (le Bien suprême étant Dieu).

Les facultés supérieures (raisonnables ou intellectives) sont l'intelligence et la volonté. Elles font de l'homme un être doué de raison. On distingue la raison inférieure qui a pour objet les réalités contingentes, et la raison supérieure qui a pour objet les réalités nécessaires. L'intelligence a pour objet la connaissance de l'Être et la Vérité³. L'homme est fait pour connaître Dieu, le monde et lui-même. La volonté a pour objet le Bien. On distingue l'intellect spéculatif et l'intellect pratique, de même que l'intellect possible et l'intellect agent (sur lesquels nous reviendrons à propos de l'importante question de l'abstraction et des universaux, ainsi que de l'idéation).

La mémoire des intelligibles universels réside dans l'intellectif.

Les facultés inférieures (sensitives) sont :

- les cinq sens externes ;
- les quatre sens internes: cogitative (expectative ou estimative chez les animaux) – imagination – mémoire – sens commun (qui "unit" en quelque sorte les informations procurées par les sens externes.)

La mémoire des intelligibles singuliers est dans le sensitif (comme pour les animaux).

Les animaux ont une âme, qui se dissout à leur mort, contrairement à l'âme humaine qui est immortelle, étant de nature spirituelle. L'âme animale n'est pas une substance intellectuelle. Cette âme ne dispose donc pas de l'intelligence ni de la volonté (mais de l'instinct et de l'estimative ainsi que de l'imagination des choses matérielles, qui relèvent de la vie sensitive). L'imagination produit des images des corps (et des idées ou des choses spirituelles dans le cas de l'homme) tirées de notre propre fonds et non pas véhiculées par les sens et l'intellect agent.

Dans la I^a pars, Q80 à Q83, l'Aquinat aborde le libre-arbitre qui est propre à l'homme (il a son siège dans la

1. Imparfaitement et incomplètement durant la vie terrestre, de façon plus parfaite et plus large dans la vie éternelle à proportion de notre degré de béatitude (cf. saint Paul, 1 Cor 13, 12 : « Maintenant nous voyons dans un miroir, d'une manière obscure, mais alors nous verrons face à face; aujourd'hui je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme je suis connu. »

2. Suivant en cela Aristote (Métaphysique): « L'âme est l'acte

premier (entéléchie) d'un corps naturel (pour le distinguer des corps artificiels) organique (doté des instruments suffisants aux opérations de l'âme) ayant la vie en puissance. »

3. On connaît la définition thomiste de la vérité : "adaequatio intellectus rei", l'intellect se met en accord avec la réalité, avec la chose, ces dernières lui étant extérieures et indépendantes de lui.

volonté) ainsi que les puissances appétitives et l'affectivité sensible.

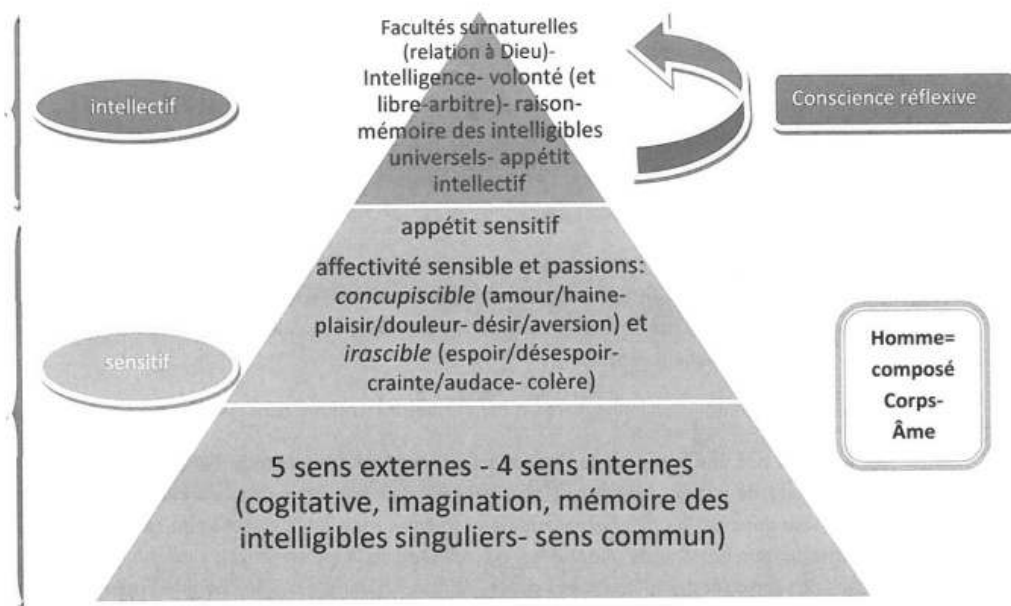
La notion de sens commun est double : c'est la faculté de concilier les informations véhiculées par les sens externes, mais c'est aussi le "bon sens", partagé par tous les humains quelle que soit leur culture et leur religion ou absence de religion. Autrement dit, la raison spontanée "primitive".

Il y a autant de théories du sens commun que de philosophies : nominaliste, idéaliste, subjectiviste, kantienne, jusqu'à George Orwell qui l'a remis à sa façon au goût du jour. L'intellect se rebelle contre une interprétation qui n'est pas conforme à la réalité et aux lois immuables de l'univers et de la morale (lois physiques, loi naturelle). Le sens commun est en quelque sorte la métaphysique et la philosophie de "l'homme de la rue", qui n'est pas encombré de préjugés philosophiques. C'est une qualité commune à tous les hommes, contrairement au bon sens. Il s'appuie sur les principes d'identité, de non-contradiction, de causalité, de raison d'être, de finalité et d'induction⁴.

L'âme dans sa partie inférieure est également le siège de l'appétit sensitif et des passions, réparties entre le concupiscible : amour/haine, désir/aversion, plaisir/douleur et l'irascible (espoir/désespoir, crainte/audace, colère). On trouvera les précisions nécessaires dans I^a II^{ae} Q22 à Q48.

La puissance appétitive meut aussi bien les appétits corporels que spirituels.

Ici, une tentative de schématisation de tout ce qui précède, avec tous les risques des schémas...



4. On pourra sur ce sujet lire avec profit R. Garrigou-Lagrange op, *Le sens commun, la philosophie de l'être et les formules dogmatiques*, 1922, Ed. Nuntiavit, 2010.

Les vertus sont les (bonnes) habitudes (habitus) de l'âme : théologiques quand elles concernent Dieu (foi, espérance, charité) et cardinales quand elles concernent la vie sociale (prudence, justice, force, tempérance). Les vices s'opposent aux vertus, ce sont également des habitus. Saint Thomas d'Aquin les étudie dans I^a II^{ae} Q49 à Q89.

On n'entrera pas ici dans l'économie de la grâce et du péché, qui n'ont pas de sens pour une machine fût-elle "intelligente" mais qui cependant sont liées à la morale. De même, les notions de foi, d'espérance et de charité, qui mettent l'esprit humain en relation avec Dieu et le disposent à recevoir la Révélation (notamment les mystères de la Trinité, de l'Incarnation de la Rédemption) sortent du champ de cette étude. Cependant l'âme raisonnable en état de grâce et éclairée par la foi accède surnaturellement à des connaissances que la seule raison naturelle ne peut atteindre (mystère de la sainte Trinité par exemple). Les sacrements (baptême et confirmation en particulier) ont également, à l'évidence, un rôle à jouer dans la connaissance naturelle et surnaturelle, notamment par l'opération du Saint-Esprit.

2. LA PENSÉE HUMAINE ET LA CONSCIENCE

Penser, c'est produire des représentations imagées de la réalité ainsi que des idées (pas nécessairement reliées à la réalité) et enchaîner des raisonnements. La pensée fait donc appel à l'intellect, à la mémoire, à l'imagination et à la raison. Elle est influencée voire perturbée ou déviée par les passions et les émotions. L'homme qui pense sait qu'il pense. Il peut même se penser pensant. L'homme peut également orienter ses pensées, décider de penser à quelque chose de précis, et, dans une certaine mesure, s'y tenir.

L'homme peut penser à volonté à des objets éloignés dans le temps et dans l'espace. Il peut méditer, prier, contempler, prévoir, préméditer, penser en pleine action.

La pensée humaine fait donc appel à la mémoire, à l'imagination, à l'intellect, à la cogitative, au sens commun, à l'intuition et au langage. Le raisonnement humain est hypothético-déductif.

On notera que l'homme n'est pas totalement maître de ses pensées : il a des distractions, qu'il prie, qu'il contemple, qu'il médite ou qu'il cogite activement. Sa pensée peut quitter le fil qu'elle suivait et divaguer plus ou moins longtemps avant d'y revenir, ou pas. De plus, en psychologie

catholique (voir notamment les *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola, concernant le discernement, n° 313 à 336) ses pensées peuvent avoir trois origines : lui-même, le mauvais esprit (ce qui vient du Démon, maître ès psychologie humaine) ou le bon esprit (Esprit Saint, ange, Dieu Lui-même). Il peut éprouver des consolations ou des désolations, qui influent sur son psychisme et sa pensée (idem, n° 316 à 324). Une machine connaît les erreurs aléatoires ou les pannes, mais pas les distractions ou des rêveries.

La conscience est une capacité réflexive de l'intellect et de la volonté sur elles-mêmes. Saint Thomas ne considère pas que la conscience soit le siège de la loi naturelle et le juge intérieur de nos actions. Voir ST I^a II^{ae}, Q79 mais aussi *De Veritate* Q17.

Il existe en fait une triple réflexivité : de l'intelligence, qui se sait savoir et se pense penser, de la conscience qui est

un retour de l'intelligence se connaissant elle-même en train de penser, et enfin de la raison se jugeant en train de juger (libre-arbitre ayant son siège dans la volonté).

Au sens courant contemporain, dire qu'on "réfléchit" signifie qu'on utilise sa cogitative, son intellect, sa mémoire etc. et sa conscience.

Pour terminer, on notera que l'homme est capable :

- de langage, autrement dit de communiquer sa pensée à des tiers par des sons ou des signes ayant un sens précis et compréhensibles par d'autres;
- d'apprentissage par le jeu de la mémoire, de l'intelligence, de l'imagination et de la volonté (mécanismes différents des animaux et des machines) ;
- de rêve, par le truchement de l'imagination hors de contrôle de la conscience et de la volonté ●

SAINT AUSTREMOINE ET L'Auvergne

~ Abbé Louis-Marie Buchet ~

suite de l'article de l'Acampado n°174

LA CITÉ DES ARVERNES

En arrivant en Auvergne depuis l'Italie (on garde son souvenir à Sutri, en Toscane), saint Austremoine (ou Stremonius) s'arrêta dans la petite ville de Lezoux, située à quelques kilomètres à l'est de Clermont-Ferrand, sur la voie romaine qui venait de Lyon et conduisait à Limoges (ce qui permet de penser qu'il prit le même chemin que saint Martial). Pendant qu'il envoyait en avant saint Marius (d'autres le font envoyer en avant depuis l'Italie...) à la capitale, *Augusto-Nemetum* (à peu de choses près : l'actuelle Clermont-Ferrand), notre Austremoine recevait l'hospitalité avec sa troupe, d'une veuve de la ville de Lezoux (alors appelée *Castrum Laudosum* : *Château-Laudun*). La riche patricienne, Claudia, touchée par les paroles de l'apôtre, se convertit avec dix-huit personnes de sa maison. Cela commença à faire du bruit dans la ville, et les prêtres du temple voisin, d'Apollon, se plaignirent que les dieux, irrités par ces étrangers, refusaient désormais de recevoir les sacrifices... Le peuple en furie court chercher les coupables, les rouent de coups... et s'apprentent à les massacrer, quand la foudre tombe sur le temple et tue les criminels. L'orage se dissipe, des morts se relèvent pleins de vie... et il s'en convertit deux mille. S'élève alors à cet



endroit un autel à saint Etienne.¹

Aux approches de la *Cité des Arvernes* (qui deviendra Clermont), ils furent reçus chez le sénateur Cassius, atteint de la lèpre, ainsi que ses enfants. Nos apôtres guérissent cette famille, ce qui leur ouvrira les honneurs du palais de cet homme à Nemetum (la tradition rapporte que la cathédrale serait bâtie sur l'emplacement du palais), mais surtout, la conversion d'un personnage si considérable aura rapidement un bon effet sur toute la cité, au point que les prêtres des idoles, là aussi, vont tirer le signal d'alarme. En tête de ces derniers se distingue un certain Victorin, attaché au très fameux temple de *Vasso* (décrit par saint Grégoire de Tours), qui excite une persécution contre les chrétiens. Parmi ces premiers Martyrs, on a retenu les noms des saints Antolian, Limine, et Maxime. Le sénateur Cassius (qui connaît l'excitateur) va trouver Victorin, et le raisonne si bien, commençant par lui donner la honte de ses crimes, et continuant par les avantageux bienfaits du Sauveur du monde, que, ayant fait venir saint Austremoine, il fait de Victorin un compagnon d'apostolat : ils mourront martyrs ensemble dans une autre persécution, au milieu de plus de six mille chrétiens ! (ibid. 458)

SAINT-ALLYRE

Le Clermont du VI^e siècle nous est bien connu, par les descriptions qu'en a fait saint Grégoire de

1. *Actes de saint Nectaire* ; et cf. ici la *Revue d'Aquitaine* (Rev. d'Aq.), par J. Demolliens, 1875-6, p. 456.

Tours. Entre autres, l'actuel quartier de Saint-Allyre au nord de la ville est appelé par lui le *Vicus Christianorum*, du nom qu'il avait au I^{er} siècle (lors des persécutions, donc) : le *village des Chrétiens*. Là, jusqu'à la révolution, s'élevait la grande abbaye de Saint-Allyre, qui renfermait dans ses murs pas moins de trois églises, aussi vénérables que l'antique cimetière sur lequel elles étaient bâties : outre l'abbatiale, du nom de l'abbaye, c'étaient Saint-Vénérand et Saint-Cassy ; auxquels devait s'ajouter, avant le V^e siècle, Saint-Antolian.² La conversion de Victorin, le prêtre de *Vasso*, avait fait revenir le calme, et l'on avait enterré les Martyrs autour, dit la tradition, d'un oratoire que saint Austremonne ou saint Martial avait élevé à la Mère de Dieu. On l'appela désormais *Sainte-Marie au milieu des Saints* : **Notre-Dame d'Entre-Saints**. Bientôt les Martyrs vinrent s'ajouter aux Martyrs, et puis les fidèles y prirent leur place auprès des Saints, et plus tard, au Ve siècle, saint Allyre ou *Illidius* agrandit l'oratoire par l'ajout d'une chapelle à saint Clément. Enfin, Notre-Dame d'Entre-Saints fut contenue dans la grande église de Saint-Allyre, et là furent enterrés plusieurs des premiers évêques.³

Saint-Vénérand, était proche de Saint-Allyre, dit saint Grégoire ; et là aussi, de très nombreuses sépultures autour de ces Martyrs du I^{er} siècle ; il semble d'ailleurs que, comme à Saint-Honorat des Alyscamps (Arles) le cimetière avait d'abord été païen ; mais désormais de nombreuses tombes chrétiennes y sont reconnaissables par les *miracles de la vie du Sauveur*... (*Annales Hagiologiques*, I, 1059). A l'époque du *Comte Georges*, raconte saint Grégoire (de Tours), une partie de la voûte s'écroula sur plusieurs des nombreux antiques sarcophages qui reposaient là (plus ou moins pêle-mêle!), et creva le couvercle de l'un d'eux : on découvrit alors le corps d'une jeune fille parfaitement conservé, dans ses vêtements blancs (aussi en parfait état). Ceci ferait présager qu'elle aurait pu être rappelée par l'Époux divin dans les jours qui ont suivi son baptême ? Parmi les nombreux miracles de ces Martyrs, saint Grégoire rapporte que cette jeune fille apparut à la femme du Comte, pour la guérir de sa cécité (ibid., 1057, 1061...). Mais le plus intéressant, demeure l'inscription affirmant la présence de **sept Saints Innocents** : comme en Provence... mais surtout, comme au I^{er} siècle ! (1060)

AUX 4 COINS DE L'Auvergne

La tradition rapporte que saint Austremonne et sa petite troupe ramenèrent au divin Maître la plupart de la *Cité des Arvernes* en 12 ans. Le fait pourrait en trouver une confirmation dans la statue monumentale d'Hercule dont

parle Pline l'Ancien (auteur de l'époque), qu'a faite ériger Néron vers l'an 60 à grands frais, dans ce coin perdu de son empire. Elle mesurait *quatre-vingt coudées de haut*, et se voyait de tout le pays : l'auteur la range parmi les *merveilles du monde*... Ne fallait-il pas que le Christianisme eût été jugé bien dangereux, pour le voir contré de telle façon ; à moins qu'il n'ait été érigé que pour romaniser les dieux des Gaulois ?... Saint Grégoire de Tours, la croyait, lui, (à peu près?) contemporaine du temple de Vasso (*Rev. d'Aq.*, 458). En tous cas, après ce travail dans la capitale (ou tout en le poursuivant?), ayant confié la capitale à son disciple Urbicus, saint Austremonne envoya ses compagnons aux quatre coins de l'Auvergne, et se dirigea lui-même vers le nord (les Arvernes, à cette époque, étendaient leur domination jusqu'au Quercy, au sud-ouest, et à l'opposé jusqu'au Nivernais (p. 454)). Une tradition lui fait laisser sur place un certain saint Patrice, une fois passé assez de temps pour constituer une petite communauté. C'est à cette occasion qu'on le verrait (dans sa *Vie* par saint Priest) visiter le peuple voisin, et donner à Bourges saint Ursin avec Justus pour compagnon (cf. l'article suivant).

Quant à l'Auvergne : il envoya saint Nectaire dans la partie méridionale de la Limagne, saint Antonin *reçut* le nord de cette fertile vallée (Gannat...), saint Sirénat la région de Thiers (est de Clermont), et saint Marius et saint Mammet, la Haute-Auvergne. Cette répartition, celle qui est reconnue en général, est à préférer à celle qu'on trouve souvent chez d'anciens auteurs, qui semblent plus s'appuyer sur des actes isolés dans la vie de ces saints, qu'ils ne donnent le territoire où ils ont réellement opéré. Ainsi, saint Marius est-il souvent mis dans la vallée du Mont-Journal (*Tornens*, entre Saint-Flour et Murat), parce qu'il s'y retira enfin et l'illustra par sa mort (*A.H.* I, 911), mais il semble bien qu'il prêcha plutôt surtout dans la région de Mauriac (plus à l'ouest), et que la vallée du Mont-Journal fut plus particulièrement sillonnée par saint Mammet (*Rev. d'Aq.* p. 459 ; et cf. les *Vies* de quelques uns, in *A.H.* I).

ISSOIRE

Au terme d'un dur labeur de trente-six ans (dit saint Preject ou Priest)⁴, mais en continuant d'avoir souci de son diocèse, le saint Fondateur se retira à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Clermont, à côté d'Issoire (*Iciodorum*), non sans avoir sagement confié définitivement le gouvernement des âmes à saint Urbicus.⁵ Ce fut là qu'il termina ses jours, tout en prêchant dans la vallée voisine des Trois-Couzes, et en prodiguant ses bons offices à ceux qui venaient le trouver ; et là il fut enterré. Sa *Vie* précise qu'il

2. *Les apôtres et les confesseurs des Arvernes*, par Léon Maitre, 1914, p. 358. Ce faubourg de la Cité, semble indiquer que Gergovie n'avait été qu'un oppidum, un peu plus loin dans la montagne, où s'étaient repliés les Arvernes face à César. (*Rev. d'Aq.*, 453)

3. M. Savaron, XVII^e siècle, et cf l'abbé Leroy, *Pèlerinage de la Sainte Vierge*, T. 3, p. 309.

4. On peut lire les détails dans cette *Vie*, in *A.H.* I, 427.

5. Il mérite le titre de saint, car, bien qu'il soit revenu avec son épouse, il expia cette faiblesse par une vie de pénitence exemplaire (comme les Apôtres, ce sénateur élevé au sacerdoce était engagé à vivre sans elle) (*A.H.* IV, 444)

vint entouré de quelques autres, désireux d'une vie plus parfaite, parlant ainsi de premiers moines (comme autour d'Amadour) ; et c'est aussi ainsi que le voit Y. Gobry, bien qu'il se croie obligé de suivre l'opinion des novateurs. Mais là se pose la grave question – qui fait couler de l'encre – de l'époque de l'envoi de saint Austremoine en Gaule, intimement liée à celle de son martyr : quand un saint Grégoire de Tours, originaire d'Auvergne, n'en dit rien... Cela en amène donc une autre : qu'en savait réellement saint Grégoire, quelle était la *tradition des Arvernes* à son époque ?

La réponse est malheureusement très claire : du temps de l'*Historien des Francs*, il n'y avait pas de tradition précise au sujet de notre saint ; au contraire, il tient lui-même de l'évêque Cautinus (alors diacre de l'Église d'Issoire) qu'il eut la vision d'hommes vêtus de blanc et portant des flambeaux, autour du tombeau de l'apôtre de l'Auvergne, et c'est suite à cela qu'il dépoussiéra et mit en valeur cette sépulture jusque là méconnue (*A.H.* I, 1056 ; col. 1063, l'auteur donne des précisions sur la formule de saint Grégoire employée justement à propos du tombeau de saint Austremoine : on le découvrit *post longinqua annorum curricula*, après un long cours d'années, qui est la formule stéréotypée de cet écrivain, quand il veut signifier la plus haute antiquité (au VI^e siècle!)) Tout ce qu'on trouve chez saint Grégoire à propos de saint Austremoine, c'est une formule très vague : il fut envoyé par les évêques de Rome avec les autres mentionnés plus haut (Arbellot, *Dissertation sur saint Martial...*, p. 149) ; il nous suffira donc de le rattacher à ce qui a été vu sur l'envoi des Sept évêques, pour être certain que les apôtres de l'Auvergne se rattachent aussi au I^{er} siècle.⁶ Alors se tire d'elle-même la conclusion à propos du martyr de saint Austremoine, et l'abbé Leroy (p. 307-8) énumère les documents anciens qui, eux aussi et contrairement à saint Grégoire de Tours, donnent bien le titre de martyr à ce saint, à commencer par saint Priest, qui, au VII^e siècle ne s'est pas laissé influencer par l'*Historien des Francs*.⁷ Enfin, le fait qu'il y ait eu des Juifs (sur 400.000 dispersés dans l'empire et vendus à vil prix après le siège de Jérusalem en 70), qui aient pu aboutir dans la région d'Issoire, est rien moins qu'impossible ; et que certains parmi eux se soient trouvés les plus fanatiques face aux disciples du Messie pour faire un martyr... (*A.H.* 445, *Rev. d'Aq.*, p. 462).

SAINT FLOUR, SAINT GENEZ...

Avec l'Auvergne, voilà présentée la vie d'un cinquième parmi les sept évêques envoyés par saint Pierre



en Gaule : saint Trophime, saint Sergius, saint Martial, saint Saturnin et saint Austremoine. Quant à savoir, pour le dernier, s'il le fut sous saint Pierre ou saint Clément, il y aura des précisions à apporter avec saint Ursin, car c'est le fait de le voir compagnon de saint Austremoine qui a pu donner lieu à des erreurs (mais les *Actes de saint Ursin*, écrits au V^e siècle, nomment bien saint Austremoine disciple des Apôtres). Outre cela, si saint Martial a dû être préparé par saint Front, il semble qu'il ait lui-même précédé les apôtres de l'Auvergne (et par conséquent saint Ursin. On retiendra en tous cas le trait si riche du *rendez-vous annuel* (qui paraît assez logique, pour la structure de l'apostolat) des trois chefs de mission : saint Martial avec saint Saturnin et saint Austremoine, aux confins du diocèse de Clermont, trait que *Rev. d'Aq.* 460 dit avoir été trouvé dans un vieux manuscrit de Lérins. Cela montre, là encore, une tradition, la même partout, dès les temps les plus reculés : en Arles (le document de Faillon II, 374), à Rocamadour, Clermont, Toulouse...

Il n'en n'est malheureusement pas de même pour saint Flour, dont la place dans tout cet apostolat est difficilement discernable, avec une légende finalement très tardive... (et venant, même, pour son apostolat à Lodève, uniquement de la ville du Cantal qui porte son nom : cf. Grousset, *Hist. de Montpellier*, p. 37). Ce qui paraît plus établi, est que ce saint est le fondateur de la ville du Cantal (qui s'appelait le Mont-Indiciat), et qu'elle s'est développée autour du culte du saint, de son abbaye... Mais à bien considérer sa légende, et avec toute l'objectivité et bonne foi d'un Boudet Marcellin, on doit reconnaître qu'il s'agirait en fait d'un évêque (mais au sens très vague que cela pouvait encore avoir au Ve siècle) missionnaire, venu effectivement de Lodève, et pour évangéliser la Haute-Auvergne. L'apôtre s'étant retiré au Mont-Indiciat, son culte se développa... La proximité des saints Marius... aidant, l'imagination populaire forgea (et cette fois-ci c'est vrai...) une légende : on le fit Arabe, et pourquoi pas descendant des Rois Mages (ou presque!) ; avec son nom, on fabriqua les armes de Saint-Flour (faites des trois "A" de ce nom), et peu à peu on n'y vit plus que du feu. Boudet démontre alors comment on inventa la source, l'olifant (qui en réalité n'est pas propre à St-Flour)... Mais un réel trait d'union avec le Midi nous sera donné par l'évocation de saint Genes, martyr à Thiers, envoyé par saint Trophime... à saint Sirénat (*A.H.* II, 1032) ●

(à suivre)

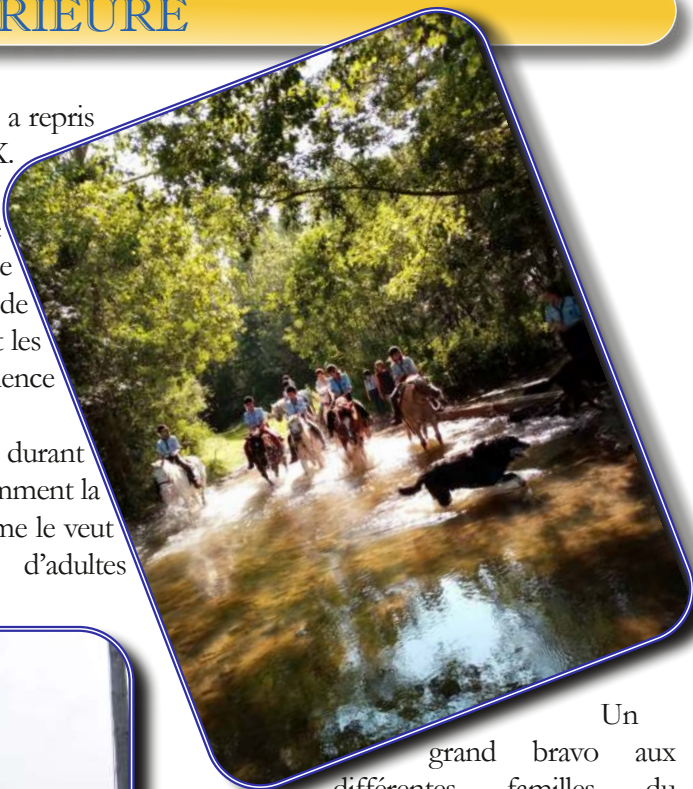
6. On peut ici ajouter l'inestimable poème de Venance Fortunat, de Poitiers, aussi du VI^e siècle ! qui confirme de point en point les traditions que nous avons vues sur l'apôtre de Limoges (Arbellot, p. 73).

7. Cette Vie a bien l'évêque saint Priest pour auteur (Arbellot, p. 68), et certains manuscrits portent son nom (Leroy, 308).

LA CHRONIQUE DU PRIEURÉ

Les camps d'été achevés, le groupe scout St Vincent de Paul a repris ses activités fin septembre par la messe de rentrée à Saint-Pie-X. Chaque famille eut la joie de rejoindre le local sous des trombes d'eau, pour partager le traditionnel pique-nique en compagnie de messieurs les abbés. Plus tard, le soleil eut la charmante idée de se joindre à nous durant l'après-midi ce qui permit de finir la journée de manière plus apaisée. Depuis lors, les différentes unités enchaînent les activités en plein air au grand bonheur des enfants, grâce à la clémence de l'automne provençal.

Le thème de l'honneur sera particulièrement mis en avant durant l'année. Les jeux qui animent la vie scout et qui développent notamment la formation du caractère des enfants, aboutiront certainement, comme le veut cette méthode d'éducation centenaire, à l'épanouissement d'adultes responsables et d'ardents catholiques.



Un grand bravo aux différentes familles du groupe qui, pour certaines, viennent de loin pour offrir à leurs enfants la possibilité de vivre un scoutisme catholique traditionnel !



Samedi 16

Le groupe des jeunes de la chapelle d'Aix est en pèlerinage à Cotignac avec son nouvel aumônier. Après la messe à Aix, une bonne troupe d'une petite vingtaine se retrouve au Bessillon pour pèleriner de saint Joseph à Notre-Dame de grâces et retour (comme dans



les anciens pèlerinages !) après un pique-nique convivial. Prière et détente se sont alliées sous le regard de saint Joseph et de Notre-Dame.



CALENDRIER DU MOIS

à Marseille

- Samedi 20 :** Journée chorale de 10h à 17h avec messe à 11h.
Ouvert aux débutants.
Inscriptions et renseignements auprès de l'abbé Géliéau.
- Dimanche 21 :** Quête pour l'œuvre St-Vincent-de-Paul à toutes les messes.
- Jeudi 25 :** Adoration perpétuelle au prieuré de 12h30 à 20h30.
- Samedi 27 :** Réunion du Cercle des foyers à 10h30 au prieuré.
- Mardi 30 :** Mardi de la Pensée Catholique à 20h00 au prieuré.
- Samedi 4 décembre :** Réunion de la Croisade Eucharistique

à Aix

- Jeudi 18 :** Réunion des jeunes à 19h :
"Peut-on se sauver dans les autres religions que la catholique ?"
- Samedi 27 :** Sortie des jeunes à La Sainte Baume. Messe à 9h à la chapelle.
Puis visite de la basilique de Saint-Maximin et de la grotte.

« LES MARDIS DE LA PENSÉE CATHOLIQUE »

*Mardi 30 novembre
à 20h00 au prieuré Saint-Ferréol*

*Conférence de M Thierry Maquet sur :
« Belgique 1865-1950, les rois patriotes »*

CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociolo - 20167 AFA
Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 11h30 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

Haute Corse

Ville di Paraso

- Dimanche : 17h00 messe

L'Acampado n° 175,

novembre 2021, prix 2 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :
25 € ou plus

chèque à l'ordre de
L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - Saint-Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h

Salut du TSS chaque jeudi et 1^{er} samedi à 17h50

Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe

Permanence lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30

Cours de doctrine pour adultes le mardi à 19h30

Catéchisme pour adultes le samedi à 11h00

Le 1^{er} Vendredi du mois Adoration de 20h à 23h

Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- jeudi et vendredi scolaires : 8h45
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois Heure Sainte à 15h30

Chorale de St Pie X : répétition le mercredi à 20h

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 9h00 messe basse
10h30 messe chantée

- Mercredi : 18h30 messe basse

- Samedi : 8h00 messe basse

- 1^{er} Vendredi du mois messe à 18h30

- 1^{er} Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour adultes le mercredi à 19h30

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint-Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 1^{er}, 2^e et 4^e Dimanche du mois : 18h00

(Sauf en juillet et août : pas de messe.)